

## LES ORAISONS PSALMIQUES

DANS un ouvrage paru récemment<sup>1</sup>, le P. Patrick Verbraken, moine de l'abbaye de Maredsous, a publié en vis-à-vis le texte latin et la traduction française des trois séries d'oraisons psalmiques éditées en 1949 par Dom Louis Brou, qui avait repris et achevé un travail de Dom André Wilmart, dans le 83<sup>e</sup> volume de la *Henry Bradshaw Society*, sous le titre *The Psalter Collects*. On sait combien nombreux sont les témoins de ces oraisons qui, à la fin de chaque psaume, en accentuaient le sens chrétien et le prolongeaient en introduisant dans une prière silencieuse et contemplative, puisqu'un moment de silence suivait ces oraisons conclusives et permettait de souffler un peu, physiquement et spirituellement, au long de la psalmodie communautaire. Elles utilisaient littéralement certaines expressions tirées du psaume précédent, expressions qui, incorporées dans le texte de l'oraison, soulignaient la valeur christologique de nombreux versets, au point de former un écho typiquement chrétien qui résonnait après le chant de chacun des vieux psaumes juifs<sup>2</sup>.

Il faut reconnaître que cet usage, en soi excellent et qui fut instauré assez tôt, dans la prière privée comme dans la psalmodie commune, ne s'est pas maintenu très longtemps. Disparu rapidement en Orient, il n'est plus attesté en Occident, après le 9<sup>e</sup> siècle. Même si certains coutumiers monastiques médiévaux prévoient une alternance de psaumes

1. Patrick VERBRAKEN : *Oraisons sur les 150 psaumes*. Coll. « Lex Orandi », 42. Ed. du Cerf, Paris, 1967 ; 344 pp. ; 19,30 F.

2. La première étape de christianisation de la psalmodie fut l'introduction du « Gloire au Père... » après la récitation de chaque psaume. Rappelons que l'usage liturgique de la doxologie trinitaire, qui rappelle et accentue le caractère chrétien des psaumes, ne fut adopté qu'au 5<sup>e</sup> siècle, à la suite des discussions théologiques qui s'élevaient alors sur la personne du Christ. Voir P. BLANCHARD, *La correspondance apocryphe du pape S. Damase et de S. Jérôme sur le psautier*, dans *Ephemerides Liturgicae*, 63 (1949), pp. 376-388.

et d'oraisons, aucun témoignage de véritables collectes psalmiques n'est fourni après Smaragde. Dans l'Espagne wisigothique, cependant, on a composé de nouvelles collectes psalmiques pendant le Moyen Age, jusqu'à la romanisation forcée du 11<sup>e</sup> siècle. Sans doute cette disparition est-elle due au souci de ne pas prolonger outre mesure un Office déjà long, comme aussi à celui de respecter la valeur de l'unique collecte qui, au terme du déroulement de l'Office, vient l'achever dans tous les sens du mot. En liturgie comme ailleurs, le mieux est l'ennemi du bien.

Quoique cet usage des collectes psalmiques ait depuis longtemps disparu, on peut être reconnaissant à l'auteur de cette édition d'avoir procuré, par sa traduction, une large audience à des textes qui, pendant des siècles, ont nourri la prière des chrétiens. Il a d'abord le mérite d'avoir établi la version française des trois séries classiques éditées par Dom Brou : *africaine* (seconde moitié du 5<sup>e</sup> siècle), à tendance nettement doctrinale, mais de style très imparfait ; *romaine* (début du 6<sup>e</sup> siècle), à dominante rhétorique, très littéraire ; *hispanique* (avant le début du 8<sup>e</sup> siècle), incomplète, à tendance moralisatrice. De plus, il a amélioré considérablement leur texte latin en tenant compte des progrès de la critique depuis l'édition de 1949, tout en complétant ces trois séries par une sélection judicieuse, extraite d'autres collections dont on souhaite qu'elles fassent l'objet d'une présentation aussi réussie : *Breviarium in Psalmos* inspiré de saint Jérôme, Psautier de Silos, *Breviarium Gothicum*, *Oraciónal Visigótico*.

Une introduction succincte fournit une présentation suffisante de cette famille de textes. Dans la bibliographie, très complète, sont mentionnées les sources éditées et les études publiées sur le sujet, chaque mention étant accompagnée d'un bref résumé de l'ouvrage, qui permet de le situer et d'orienter les recherches ultérieures. Quant à la traduction, elle a su généralement surmonter les obstacles d'un vocabulaire souvent difficile et habituellement inadapté à notre mentalité. Elle a d'ailleurs largement bénéficié de la collaboration du Père Roguet, orfèvre en la matière.

Il nous a paru cependant qu'on avait parfois cédé à un littéralisme trop brutal. Que signifie, par exemple : « Admirable salut de notre visage, Dieu » (p. 105) ? Et pourquoi : « *Opérateur* infini de toutes les merveilles » (p. 177), mot qui évoque plutôt le cinéma, la chirurgie ou les mathématiques, au lieu du classique « Auteur », plus simple et plus

exact ? L'expression littérale : « Que les oreilles de ta bonté », pour *pietatis tuae aures* (p. 301), aurait eu avantage à s'aligner sur le texte du Missel français, qui traduit plus simplement : « prête l'oreille à nos prières » (prière 3 de la bénédiction des cendres), « dans ta miséricorde, tu écoutes nos prières » (bénédiction de l'eau baptismale en la nuit pascale), « accorde une attention pleine d'amour » (postcommunion 2 de la dédicace). Enfin que signifie pour nos contemporains : « Aux portes de la fille de Sion, nous fléchissons en esprit le genou devant toi » (p. 39) ? Puisqu'on avait déjà atténué la rudesse de l'original (« les genoux de notre cœur »), il eût fallu poursuivre en si bonne voie. Mais ce sont là vétilles et menues pailles dans le froment d'un tel trésor euchologique.

D'ailleurs, on doit convenir que ces étrangetés de la traduction proviennent avant tout du caractère du texte latin, fidèle aux anciennes versions ou à la Vulgate, comme aussi des difficultés inhérentes au psautier lui-même. En effet, ces oraisons psalmiques furent composées en un temps où les besoins d'adaptation de la liturgie à la culture ambiante ne ressemblaient pas aux nôtres. Non seulement la langue de la prière, identique à celle de la Vulgate, ne faisait aucune difficulté, mais surtout le contenu de cette prière était, pour les générations de moines qui pratiquèrent les collectes psalmiques, l'expression vivante de leur foi, nourrie de la lecture de la Bible latine. Le seul besoin d'adaptation se situait pour eux sur un autre plan : c'était la christianisation croissante, et combien légitime, des psaumes qu'ils chantaient à longueur de journée et de vie : adaptation qu'ils réalisèrent précisément par ces collectes conclusives.

Certes, l'intention était bonne ; mais les moyens furent souvent maladroits et insuffisants. En composant ces prières nouvelles, ils sont trop restés à la surface du texte qu'ils voulaient éclairer ou développer, se bornant à la seule littéralité sans découvrir le thème majeur de chaque psaume, considéré dans sa nature et son unité. Nombreux sont les signes de cette insuffisance, et il ne manque pas d'oraisons qui retiennent inutilement des éléments étranges et contestables. Par exemple :

- la sandale du psaume 59, dans lequel il est question du Verbe « qui jette sa sandale sur Edom », précisément au moment où il revêt la nature humaine (p. 143) ;
- les « fils de secoués » du psaume 126, que le traducteur

a réussi habilement à rendre admissibles dans l'oraison (p. 294) ;

— quelques développements fondés sur des textes manifestement corrompus, comme : « Qu'ils sont loin de nous procurer le salut, les cris de notre misère ! » (psaume 21, pp. 62-63) ;

— les cris de vengeance, repris dans la prière sur les psaumes imprécatoires, comme : « Rends tes ennemis pareils au fumier du sol, couvre de honte leur face » (psaume 82, p. 189).

Enfin, combien seront encore sensibles aux acrobaties de l'ordre alphabétique imposé aux collectes (série africaine) sur le psaume 118 (pp. 260-266)<sup>3</sup> ?

On le voit, beaucoup trouveront ce « miel du rocher » encore trop amer. Et que dire des armées ennemies qui traversent cette prière chrétienne en bataillons serrés, dont le cliquetis des armes nous devient intolérable ? Cependant, quelques oraisons de la série romaine<sup>4</sup> ont su se dégager de ce caractère sauvage pour suivre une inspiration plus évangélique. Telle la prière sur le redoutable psaume 108 (p. 241), adressée au Christ :

Dieu d'une pitié sans égale,  
toi qui as daigné t'exposer à la malédiction  
pour nous arracher à la malédiction de la Loi (Ga 3, 13) :  
traite-nous avec miséricorde à cause de ton nom,  
et daigne nous délivrer des vices qui nous assiègent,  
comme des diffamations des mauvais.

Ou bien celle qui transforme le psaume 7 à la lumière de la loi de charité (p. 35) :

Dieu qui scrutes les cœurs,  
délivre-nous de ceux qui nous persécutent.  
Accorde-nous de garder une âme ferme  
dans l'attente de ton jugement,  
pour ne pas rendre à nos ennemis  
le mal pour le mal (Lc 6, 27-28).

3. Il est vrai que le Bréviaire romain actuel garde encore des traces de ce procédé abécédaire, par exemple l'Hymne des Laudes pour le vendredi : *Aeterna caeli gloria, Beata spes...* Voir le texte restauré par Dom Anselmo LENTINI, dans le recueil *Hymni instaurandi Breviarii Romani*, Libreria Ed. Vaticana, 1968, n° 34, p. 33.

4. D'après la langue et le style des pièces de cette série, Mlle Chr. MOHRMANN croit pouvoir rattacher son origine au centre monastique de Vivarium en Calabre, et à Cassiodore lui-même. Voir son étude *A propos des collectes du psautier*, dans *Vigiliae Christianae*, 6 (1952), pp. 1-19. Cette collection romaine a été largement diffusée par les nombreux psautiers de l'époque carolingienne.

Certes, une telle transposition qui, sans rien évacuer de la vigueur du psaume, oriente vers la considération des ennemis spirituels ou transfigure le texte par le rappel de l'Évangile, indique la vraie solution qui doit être donnée à quantité de faux problèmes qui menacent l'intégrité du psautier.

Il ne faudrait d'ailleurs pas croire, après les restrictions exposées plus haut, que les collectes psalmiques se maintiennent toujours à la surface des textes qu'elles visent à éclairer. Nous n'avons voulu que relever ainsi un défaut fréquent. Mais il est juste de reconnaître que les auteurs ont parfois su atteindre, au-delà des mots, le thème principal du psaume, jusqu'à l'assimiler sous la forme classique de l'oraison liturgique latine. On notera cette qualité surtout dans le cas des oraisons sur les psaumes messianiques, spécialement dans la série africaine<sup>5</sup> et dans la série romaine.

Une autre qualité, que l'on se plaît à relever dans quelques-unes de ces oraisons, provient du fait que, directement inspirées par le psaume qu'elles concluent, elles partent souvent de la considération d'un fait : motif d'action de grâce, condition humaine, misère du péché, etc., au lieu de s'élançer d'emblée dans la contemplation des attributs divins selon l'incipit : *Deus qui...* Par exemple, les collectes sur les psaumes suivants :

- Ps. 22, p. 67 : Nous avons été nourris  
par la doctrine du peuple nouveau...
- Ps. 39, p. 101 : Nous t'attendons, Seigneur, nous t'attendons...
- Ps. 43, p. 109 : Tout le jour, notre honte est devant nous...
- Ps. 52, p. 129 : Nous sommes devenus inutiles par notre propre péché :  
pas un qui fasse le bien, non, pas un seul...
- Ps. 80, p. 185 : Nous exultons sans nous lasser, en toi, Seigneur,  
que nous reconnaissons pour notre soutien...
- Ps. 87, p. 199 : Depuis notre jeunesse, nous sommes plongés  
dans une dure peine, à cause de nos péchés...

5. Dom H. de SAINTE-MARIE a décelé dans l'auteur de cette série un théologien, disciple de saint Augustin et champion de la saine doctrine contre les erreurs pélagiennes sur la grâce. Voir *The Psalter Collects*, dans *Ephemerides Liturgicae*, 65 (1951), pp. 105-110.

Ps. 99, p. 223 : Voici, Seigneur, les brebis  
des troupeaux que ta grâce appelle...

Ps. 130, p. 303 : Il est devant nous, le péché  
que nous reconnaissons comme notre  
œuvre propre...

Nous nous sommes permis de dresser cette liste de citations parce qu'une telle considération de l'homme par lui-même au début de la prière, avant de s'élever jusqu'à Dieu, a une importance très actuelle. Elle est, en fait, une démarche naturelle à l'esprit ; elle répond à un besoin et à une habitude, selon la règle des trois temps : *voir* — *juger* — *agir*, qui, sur le plan de la prière, devient spontanément : *voir* — *juger* — *prier*. Avouons que les oraisons liturgiques de type classique ne satisfont guère ce besoin de la mentalité moderne<sup>6</sup>. Puisque le psautier demeure la grande école de prière, les auteurs liturgiques auront avantage à y puiser leur inspiration, même pour le processus de l'acte de prière, comme le firent — et mieux encore — ceux des oraisons psalmiques. Ils seront ainsi heureusement amenés à varier davantage l'attitude initiale de l'homme devant Dieu, qui tantôt considère sa condition (on pressent ici quelles richesses humaines apporteraient le témoignage et la collaboration des laïcs, intégrant dans la prière les expériences et les besoins de leurs divers milieux), tantôt contemple les perfections de Dieu et médite sur ses merveilles.

Pour achever l'examen des collections d'oraisons psalmiques, ajoutons enfin que, sur le plan littéraire, loin d'être toujours une mosaïque de citations, elles arrivent parfois à refléter la valeur poétique du psaume dont elles s'inspirent, et cette valeur colore même leur version française, animée d'un certain souffle poétique. En voici deux exemples :

Sur le psaume 95, p. 215 :

Sur toute la terre, Seigneur...  
l'Eglise te chante le cantique nouveau,  
annonçant tes merveilles parmi tous les peuples ;  
toi qui, enfanté par une Vierge.  
manifestes une nouvelle naissance dans le monde,  
une nouvelle force en tes miracles,  
une nouvelle patience dans ta Passion,  
une nouvelle puissance dans ta Résurrection,  
une nouvelle majesté par ton Ascension dans le ciel.

6. Voir, à ce propos, les remarques excellentes d'André TURCK sur *Les Oraisons du Carême*, dans *Paroisse et Liturgie*, 1967, pp. 37-41. Cette revue a initié ses lecteurs aux oraisons psalmiques dans son n° 4 de 1957.

Sur le psaume 150, p. 343 :

Mélodie très suave de notre symphonie,  
 toi qui nous ordonnes de traduire les chants de notre cœur  
 tantôt par la flûte et tantôt par la cithare :  
 alors que nous chantons d'un même élan spirituel,  
 puissions-nous, introduits dans les chœurs de l'éternité,  
 te louer en compagnie de tous les saints.

\*  
 \*\*

Evidemment, ce qui fait la valeur véritable des collectes psalmiques et leur importance à nos yeux, c'est moins leur réussite partielle que leur intention profonde : l'adaptation chrétienne du psautier, ou plus exactement sa relecture à la lumière de l'Évangile, pour qu'il devienne une prière profondément chrétienne. Les auteurs de ces collections sont ainsi entrés dans le long processus de christianisation dont a bénéficié le psautier grâce à une tradition vivante et active, et ils donnent par là, aux liturgistes de notre époque, une leçon qui vient à point. Le Père Verbraken fait, à ce sujet, des observations fort pertinentes :

Nous, chrétiens, détenons la clé des Ecritures, qui est le Christ Jésus (p. 9)... Il semble que les nombreux traducteurs contemporains du psautier, dans un louable souci de stricte conformité à l'original hébreu, n'aient pas toujours respecté autant qu'il se devait l'apport très valable de la saine tradition chrétienne. A force d'être lus et relus par des yeux chrétiens, tout naturellement les psaumes ont acquis comme une patine chrétienne. Quiconque voudra bien y prêter attention la reconnaîtra d'emblée dans les anciens psautiers latins et, partant, dans les collectes psalmiques (p. 14).

Mieux encore qu'une patine, la prière et la réflexion chrétiennes ont pénétré le psautier comme un parfum, et même comme un levain, au point de le transformer de l'intérieur, certains mots clés de sa langue prenant une nuance nouvelle, et jusqu'à un sens nouveau<sup>7</sup>. Ce n'est donc pas faire

7. Sur cette question, l'ouvrage fondamental demeure celui de Dom Célestin CHARLIER, *La lecture chrétienne de la Bible*, Ed. de Maredsous, 1950. Sur le psautier, voir aussi A. ROSE, *Psaumes et prière chrétienne*, coll. « Paroisse et Liturgie », 66, Bruges, 1965 ; Dom Fr. VANDENBROUCKE, *Les Psaumes, le Christ et nous*, 2<sup>e</sup> édition, Louvain, 1965.

œuvre d'exégète, mais plutôt d'archéologue, que se limiter à la stricte littéralité du texte hébreu, en ignorant délibérément ce qu'on peut appeler « la vie intérieure » du psautier, fruit de la prière de l'Eglise et de la réflexion des Pères. A vouloir trop décaper la patine d'un beau meuble ancien, on le réduit à l'état de bois blanc ; à vouloir ôter de la pâte un levain qu'on juge impur, on se condamne à manger un pain plat et insipide.

Malgré leurs défauts — qui sont tels pour notre mentalité moderne, mais qui n'en sont évidemment pas si on les juge à la lumière de leur époque — ces collectes psalmiques nous donnent donc une leçon urgente et nécessaire en montrant ce que fut l'usage chrétien du psautier, qui ne trouve son sens le plus vrai que par rapport au Christ et à l'Eglise. Elles nous invitent aussi à émettre un vœu : que soit réalisée une édition du psautier conçue pour la prière chrétienne, offerte au libre usage de ceux qui récitent l'Office divin comme aussi des laïcs, toujours plus nombreux, qui aiment à prier les psaumes en privé, à la lumière de l'Evangile<sup>8</sup>.

Ce « psautier chrétien » devrait, tout en gardant l'apport valable de la tradition patristique et liturgique, tenir compte autant que possible du texte des Septante et des autres versions grecques, puisque ce sont ces versions qui ont été généralement citées et commentées par les auteurs du Nouveau Testament. Introduit par de brefs sous-titres indiquant son caractère et son thème essentiel<sup>9</sup>, chaque psaume serait complété par une ou deux collectes propres, qui permettraient d'en éclairer et d'en épanouir le contenu sur le plan chrétien, en répondant à la fois au respect de l'expérience religieuse de l'Eglise et aux exigences de la psychologie moderne<sup>10</sup>.

8. Dans cette optique, la traduction et la présentation des psaumes par le cardinal GARRONE (Ed. Tardy, Bourges, 1963), par E. Osty (Ed. Saint-Paul, Paris, 1960) et celle de la *Bible de Maredsous* dans sa nouvelle édition (Brepols, Paris, 1968), nous paraissent convenir parfaitement aux conditions de la prière chrétienne.

9. Les quatre séries de sous-titres établies par le Père ROGUET dans ses fiches signalétiques, en annexe à son ouvrage sur les psaumes : *Le Miel du Rocher* (coll. « L'Esprit liturgique », 27. Ed. du Cerf, Paris, 1967, pp. 211-228), fournissent des indications brèves et pratiques pour orienter la prière selon chaque psaume.

10. Peut-on aussi émettre le vœu que de telles séries d'oraisons psalmiques soient officiellement introduites dans le psautier du bréviaire ? En soi, ce serait un bienfait, à condition que leur usage demeure très libre. Sinon, le danger serait grand d'alourdir l'Office en le compliquant par l'accumulation de nouvelles pièces liturgiques, même simples et adaptées. Mais comment réaliser matériellement un tel livre, qui serait loin de mériter le nom de « bréviaire » ?

Certes, nous connaissons par expérience, au sein de l'immense tâche d'adaptation liturgique menée par le Consilium romain, les difficultés de ces conditions paradoxales. En ce qui concerne les oraisons psalmiques, un essai de renouveau tout à fait remarquable a été réalisé par les Pères D. Rimaud et J. Gelineau dans le *Psautier de la Bible de Jérusalem* (Ed. du Cerf, Paris, 1961) : sans tomber dans les défauts des collectes traditionnelles relevés plus haut, ces compositions viennent conclure le chant de chaque psaume en le citant largement et, tout en respectant le genre et l'unité du psaume, en donner une relecture priée, chargée d'une saveur nouvelle<sup>11</sup>.

C'est certainement dans ce sens que devront travailler maintenant les réviseurs du Bréviaire romain et après eux, bientôt, les auteurs de nouveaux textes liturgiques. Trop peu de prières anciennes sont désormais assimilables, tant à cause de leur contenu insuffisant ou inadapté qu'en raison de leur formulation déconcertante, même à travers les meilleures traductions. Pour les oraisons, comme pour les autres éléments de l'Office, il est donc vivement souhaitable que, dans une ère de création que l'on désire prochaine, la tradition chrétienne soit respectée dans ce qu'elle a de meilleur, mais dépassée dans ce qu'elle a de caduc<sup>12</sup>.

\*  
\*\*

Ces limites tracent la voie qui s'impose aux chercheurs et à tous ceux qui ont mission d'œuvrer au renouveau de la

11. Beaucoup de prêtres, surtout parmi les plus jeunes, reconnaissent qu'ils prient volontiers, après chaque psaume, les oraisons du « Psautier de la Bible de Jérusalem », auxquelles ils trouvent une saveur de véritable prière, alors que le psaume demeure pour eux moins accessible, parfois même « impossible à prier ». Les thèmes de prière étant communs au psaume et à l'oraison qui suit, la difficulté vient évidemment de la différence de style et de genre littéraire.

12. Sur ce principe sont fondées toutes les normes de restauration énoncées par la Constitution conciliaire sur la liturgie : « [La liturgie] comporte des parties sujettes aux changements, qui peuvent varier au cours des âges, ou même le doivent, s'il s'y est introduit des éléments qui correspondent mal à la nature intime de la liturgie elle-même, ou si ces parties sont devenues inadaptées (n° 21)... [Il faut] que soit maintenue la saine tradition, et que pourtant la voie soit ouverte à un progrès légitime (n° 23)... Le trésor séculaire de l'Office romain sera adapté de telle sorte que ceux à qui il est confié puissent en profiter plus largement et plus facilement » (n° 90).

Rappelons aussi ces invitations de la Constitution, déjà pressantes le 4 décembre 1963 : « Les livres liturgiques seront révisés au plus tôt (n° 25)... Le travail de révision du psautier... doit être mené à bonne fin dès que possible, en ayant égard... à toute la tradition de l'Eglise latine » (n° 91).

prière de l'Eglise, voie dans laquelle ils doivent s'engager sans timidité ni témérité. Si leur but est d'alimenter la foi et la prière de l'homme d'aujourd'hui dans une langue telle que « son âme soit en accord avec sa voix <sup>13</sup> », il est clair que leur méthode doit suivre le conseil inverse, en exprimant la prière dans une langue conforme à la mentalité et à la culture de celui qui prie. L'expérience commune prouve, en effet, que l'on prie mieux — et même que l'on prie, tout simplement — dans sa langue maternelle, et non pas dans une langue étrangère, à plus forte raison dans une langue morte. Cette expérience de base se répercute sur tous les plans de l'expression : mouvement de la pensée, choix des images et des mots, etc., manifestant la vérité de cette maxime qui règle le travail des artisans de toute langue de prière : « Que d'abord la voix soit d'accord avec l'esprit. »

Antoine DUMAS, o.s.b.

13. Cette maxime de la *Règle de saint Benoît*, ch. 19 (coll. « Chrétiens de tous les temps », 18. Ed. du Cerf, Paris, 1967, p. 77) est une citation de saint Augustin (*Regula = Ep.* 211, 7 ; 48, 3) et de saint Césaire (*Reg. ad Virgines*, 18). Il est bon de revenir souvent sur le passage de la Constitution (n° 90) dans lequel le Concile lui-même a repris cette règle d'or : « Comme l'Office divin, en tant que prière publique de l'Eglise, est la source de la piété et l'aliment de la prière personnelle, les prêtres et tous ceux qui participent à l'office divin sont adjurés dans le Seigneur d'*harmoniser*, lorsqu'ils l'acquittent, leur âme avec leur voix ; et pour mieux y parvenir, ils se procureront une connaissance plus abondante de la liturgie et de la Bible, principalement des psaumes. »